

2011-6067  
2012-09-20

# AGA 60

MICROBICIDE LIQUIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO D'HOMOLOGATION: 29966

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

Poly[dichlorure d'oxyéthylène(diméthyliminio) éthylène(diméthyliminio)-éthylène]..... 60,7 %

ATTENTION



POISON

CONTENU NET: Litres; kilogrammes

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les poissons. Tenir éloigné des lacs, ruisseaux ou étangs. Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture pour les humains ou pour les animaux, lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Sani-Marc inc.

42, rue de l'Artisan, Victoriaville, (Québec) G6P 7E3

FYbgY][bYa Ybhg][fbffU l Yh TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:

1-819-758-2889

MODE D'EMPLOI

AGA 60 est utilisé pour la fabrication, la préparation ou le reconditionnement. Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS

DANGER EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS  
Nocif si ingéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**9b`Wg`XY`VzbHM`Uj`YWYg`nYi`I` :** Garder les paupières écartées et rincer l'œil avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**9b`Wg`X`Inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**9b`Wg`X`Ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique.

#### **DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION**

Les fabricants de pesticides canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives dont on veut se départir et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.